

**Pétition n° 0038/2006, présentée par Wojciech Pomorski, de nationalités polonaise et allemande, sur la discrimination linguistique liée au droit de visite**

Le pétitionnaire explique qu'après avoir divorcé de son épouse allemande, il s'est vu retirer son droit de visiter ses deux filles, car il refusait de ne parler qu'allemand avec elle. Le pétitionnaire, qui pour des motifs politiques s'est réfugié en Allemagne dans les années 80, parle polonais avec ses filles depuis leur naissance, vu que cette langue est celle dans laquelle il parvient au mieux à exprimer ses sentiments. Le pétitionnaire estime que les autorités allemandes responsables se rendent coupables d'une grave violation de ses droits fondamentaux et d'un manque de respect de son identité culturelle et linguistique. Aussi demande-t-il au Parlement européen d'intervenir.

**Informations**

- le cas de Wojciech Pomorski a beaucoup fait parler de lui tant dans la presse polonaise qu'allemande.

**Recommandations**

- déclarer recevable;
- demander des informations à la Commission.
- demander au Représentant permanent allemand de fournir des informations sur les raisons de telles actions.